



# Gy

## Commune de



### Les autorités

Maire  
M. Albert Mottier

Adjoints  
M<sup>me</sup> Valérie Boesch  
M. Marc Schaerer

Conseil municipal  
Il est composé de 9 membres  
et est présidé par M. Albert Mottier

### Population

411 habitants  
Rang: 44<sup>e</sup> commune du canton sur 45

### Emplois dans la commune

84 emplois  
Secteur primaire: 41,7%  
Secteur secondaire: 17,9%  
Secteur tertiaire: 40,5%  
Rang: 44<sup>e</sup> commune du canton sur 45

### Elèves et apprentis

Enseignement public 85,6%  
Enseignement enfantin  
et primaire 33,9%  
Cycle d'orientation 20,3%  
Niveau secondaire et tertiaire 31,4%  
Enseignement privé 14,4%  
Rang: 41<sup>e</sup> commune du canton sur 45

### Les surfaces

● Agricole 60,9%  
● Habitable 7,7%  
● Boisée 30,2%  
● Surface improductive 1,2%  
Rang: 33<sup>e</sup> commune du canton sur 45

### Taux des centimes additionnels

47 centimes

### Mairie

164, route de Gy  
1251 Gy  
Tél. 022 759 15 33  
Fax 022 759 13 65  
info@mairie-gy.ch  
www.mairie-gy.ch

### Horaire

Ouvert le jeudi 17 h à 19 h  
et sur rendez-vous

### Services communaux

Protection civile  
ORPC Seymaz  
136, route de Chêne  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 349 82 92

### Gendarmerie

Poste de gendarmerie de la Pallanterie  
249, route de la Capite  
Tél. 022 752 11 11

### Service du feu

Commandant du service du feu  
M. Daniel Novotny  
165, route de Gy  
1251 Gy  
Tél. 022 759 20 45

### Secrétariat et comptabilité

M. Yves Lambert, tél. 022 759 15 33  
M<sup>me</sup> Sandrine Schweizer

### Armoiries

Ces armes «d'azur à la gerbe d'or» sont celles du procureur général Pierre d'Airebaudouze, seigneur du Cest. On lui doit le temple de Gy, qui fut construit en 1609. Les armoiries de la commune de Gy furent adoptées par le Conseil municipal le 5 septembre 1924 et approuvées par le Conseil d'Etat le 23 septembre 1924. La commune de Gy fut créée en 1850 par la loi sur la division de la commune de Jussy, dont jusqu'alors elle faisait partie.

## La commune en bref

Une nature préservée, un développement harmonieux

## Gy: la commune dont la population est la plus jeune du canton

Gy, une syllabe brève et qui sonne clair. Derrière ce nom, une commune dont la population est la plus jeune du canton, avec 30,9% de jeunes de moins de 20 ans, et qui, avec ses 411 habitants, n'est plus depuis quelques mois la moins peuplée. Située sur un plateau entre les Voirons et le lac, Gy dispose d'une vue exceptionnelle sur tous les monts et sommets qui bordent le canton: coteaux de Douvaine, Préalpes savoyardes, Mont-de-Sion, Jura et coteaux de Vaud. Gy, c'est un village ramassé, lié par sa mairie, son temple, son école, son auberge, sa poste et ses grands bâtiments de ferme, pour certains transformés en habitation afin d'y accueillir de nouvelles familles.



La campagne gytane.

Gy, c'est également un territoire de 330 hectares, dont plus de 100 hectares de surfaces boisées, avec notamment son parcours Vita et la réserve des Prés-de-Villette, réserve marécageuse déclarée d'importance nationale par la Confédération. Une nature préservée, faite de grands espaces, avec une agriculture omniprésente qui modèle des paysages variés. Grandes cultures, viticulture et élevage sources de productions de qualité et de proximité.

Gy, c'est surtout des habitants, les Gytanes et les Gytans, qui sont un subtil mélange entre gens de la terre et gens des villes. Une harmonie toute dans le respect et dans la nuance.

L'histoire de Gy est à la fois l'histoire de Genève, de la Savoie, du royaume de Sardaigne et de la Réforme. Le nom de Gy est mentionné par écrit pour la première fois en 1227. On le retrouve ensuite sous différentes formes. La première, très latine, est *Gaiacum*, puis nous découvrons Gyez, Gye et enfin Gy. A la Réforme, Gy fut incorporée à Genève. Et les Gytans, juste à la limite géographique des confessions, eurent l'âme passablement écartelée. Pour mieux les amadouer, Genève fit construire le ravissant petit temple, le premier édifié en campagne. D'architecture très sobre, le temple est un reflet de l'austérité cal-

viniste. Pour bien marquer son appartenance à Genève, les armes et la devise de la Rome protestante furent apposées sur la façade avec la date du début des travaux, 1609. Par le Traité de Turin en 1754, signé entre Genève et le roi de Sardaigne, Gy fut incorporée au Mandement de Jussy. Mais entre les gens de Jussy et les gens de Gy, l'entente était houleuse. La séparation eut lieu le 9 novembre 1850. Dès cette date, Gy est une commune à part entière.



L'Auberge communale.

Gy, une commune qui aime accueillir, faire partager son environnement exceptionnel, et qui se réjouit de vous recevoir lors d'une de vos prochaines balades dans la région Arve et Lac.

## Intercommunalité: un exercice quotidien pour les autorités municipales de Gy

La commune de Gy, petite par son nombre d'habitants, mais grande par son territoire, a appris depuis de nombreuses années à travailler en parfaite symbiose avec ses voisins. Les exemples sont nombreux:

- élaboration du Plan général d'évacuation des eaux avec les communes de Meinier, Presinge et Puplinge;
- collaboration avec Meinier pour le centre de loisirs La Rampe et le service de voirie;
- participation aux projets de crèches intercommunales de Collonge-Bellerive et de Meinier;
- constitution, en collaboration avec les communes de Jussy et Presinge, de l'Association des propriétaires de forêts du massif des bois de Jussy;
- mise en place d'un projet intercommunal d'action de travail social «hors murs» destiné aux jeunes avec la FAS'e;
- développement de réflexions avec la commune française de Veigy-Foncenex concernant les transports transfrontaliers.

Protection civile, agents de sécurité municipaux, état civil font également tous l'objet d'intercommunalité. Mais la collaboration la plus marquante est probablement celle du rapprochement des écoles de Gy et Presinge depuis la rentrée scolaire 2005. Un regroupement qui permet, grâce à un transport scolaire organisé par les deux communes, aux enfants de Gy et de Presinge de suivre leur scolarité tantôt à Gy tantôt à Presinge en fonction de l'évolution de leur degré. Avec pour corollaire l'organisation d'une

fête des Promotions jumelée, qui aura lieu cette année – le samedi 30 juin – sous les tilleuls à Gy.

Des collaborations intercommunales adaptées aux besoins et synonymes d'efficacité, mais qui respectent les valeurs patrimoniales et historiques ainsi que l'indépendance de chacune des communes concernées. Donnant de la sorte aux autorités politiques de proximité un fort potentiel de créativité et de développement en renforçant l'action communale.



La fête des Promotions sous les tilleuls.

## Construire des logements à Gy: un défi!

Les Gytanes et les Gytans ont pu découvrir en ce début du mois de juin le projet d'architecture lauréat des mandats d'études parallèles lancés par la commune de Gy. L'objectif principal pour les autorités municipales: construire une quinzaine de logements à loyers raisonnables sur une parcelle communale située à l'entrée de notre village. Des logements destinés à des jeunes, des familles, mais également à des per-

sonnes âgées à mobilité réduite, favorisant de la sorte un espace inter-générationnel qui participera à la qualité de vie des habitants. Un programme qui prévoit également le développement d'espaces polyvalents destinés à des affectations communales ou commerciales, la création d'une place en relation avec la partie ancienne du village ainsi que d'un parking souterrain. Le tout dans le respect du bâti actuel, en ména-

geant des espaces verts qui renforcent le caractère public et collectif du périmètre, et en construisant des bâtiments compatibles avec la notion de développement durable et du standard Minergie. Un projet très ambitieux et mobilisateur d'énergies positives pour assurer un avenir de qualité aux habitants de notre commune.

Albert Mottier, maire